



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

formation en alternance

Question écrite n° 67644

Texte de la question

M. Claude Gaillard appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'inquiétude de l'AGEFOS PME Lorraine sur l'avenir de la formation en alternance, dont le rôle est évidemment majeur dans la qualification et l'insertion des jeunes. En Lorraine, l'AGEFOS PME a ainsi contribué à l'embauche de plus de 19 000 depuis 1985 avec des taux d'embauche extrêmement positifs. Or, l'AGEFAL (association de gestion de la formation en alternance) connaît depuis quelques temps de graves difficultés, remettant en cause le niveau d'intervention d'organismes tels que l'AGEFOS PME. Ces difficultés ne cessent d'ailleurs de s'aggraver, pesant sur les interventions de l'AGEFOS PME en faveur de l'intégration des jeunes et, par suite, de l'emploi. Ceci est d'autant plus regrettable que la formation en alternance est un moyen privilégié d'accès au marché de l'emploi et est une réponse importante à la pénurie de jeunes qualifiés à laquelle se heurtent certains métiers. Il lui demande donc quelles réponses elle compte apporter à cette situation en faveur de l'AGEFOS PME et de la formation en alternance.

Données clés

Auteur : [M. Claude Gaillard](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67644

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6014